

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date et lieu Jeudi 13 novembre 2025, à 19h30 à la salle du grenier à Vuadens

Présidente Mme Alexandra Clerc

Vice-Présidente Mme Isabelle Seydoux

Membres du Comité Mme Anne-Catherine Barras
Mme Valérie Deschenaux
Mme Patricia Gremaud
Mme Marie-Chantal Pasquier

Délégué-e-s M. Stéphane Baechler
Mme Marie-Josée Brodard
M. Jacques Chollet
M. Jean-Bernard Erni
M. Sébastien Meyer
Mme Guylaine Teyssier
M. Dominique Ropraz

Excusés M. Emmanuel Romanens
M. Claude Bovigny
M. Nicolas Hassler

Secrétaire Mme Valérie Oberson

Invité-e-s M. Arnaud Fieulaine, Directeur
Mme Marie-Claire Blaser (comptable)

1. Ouverture de l'Assemblée – Salutations – Contrôle des présences

Madame la Présidente :

Madame La Vice-Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,
Madame et Messieurs les Délégués,
Monsieur le Directeur, Madame Blaser,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette Assemblée des Délégués de l'EMS de la Sionge.

Je remercie chaleureusement la commune de Vuadens qui nous accueille ce soir ainsi que pour la mise à disposition de son local.

Je passe donc sans plus attendre la parole à M. Sébastien Meyer, conseiller communal, pour le mot de bienvenue.

M. Sébastien Meyer souhaite la cordiale bienvenue à l'ensemble des membres.

Mme la Présidente remercie M. Meyer pour l'accueil.

Je relève que les Délégués ont reçu la convocation, le **17 octobre** dernier, soit dans le délai statutaire, accompagnée des documents concernant les points 5, 6, de l'Ordre du Jour, soit :

5. Présentation du budget de fonctionnement 2026, préavis de la commission financière et approbation
6. Présentation du budget d'investissement 2026, préavis de la commission financière et approbation

La convocation est également apparue dans la Feuille Officielle du 18 octobre 2025.

Je relève que la présente Assemblée des Délégués peut valablement siéger et je déclare cette assemblée officiellement ouverte. Trois délégués étant excusés, selon le contrôle des présences, la majorité est fixée à 5.

Pour information, l'Assemblée de ce soir est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV, conformément à la loi sur les communes.

De plus, vous voudrez bien transmettre les divers textes des interventions à la secrétaire au terme de l'assemblée.

2. Nomination d'un scrutateur

Mme la Présidente désigne M. Stéphane Baechler comme scrutateur.

3. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Présidente : Vous avez toutes et tous reçu l'ordre du jour de cette assemblée dont je me permets de vous redonner lecture,

Lecture de l'Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée, salutations et contrôle des présences
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 7 mai 2025

5. Présentation du budget de fonctionnement 2026, préavis de la commission financière et approbation
6. Présentation du budget d'investissement 2026, préavis de la commission financière et approbation
7. Nouvel organe de révision – exercices 2026 – 2027 – proposition de la CF et décision
8. Information de la Direction
9. Fixation des dates des prochaines AD
10. Divers

Quelqu'un a-t-il des remarques à formuler au sujet de cet ordre du jour ?

Je constate que l'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque. Je clos donc le débat et je soumets cet ordre du jour à votre approbation.

Que les délégués qui acceptent cet ordre du jour veuille bien s'exprimer par main levée.

Contre-épreuve : 0

Abstention : 0

Les délégués approuvent, à l'unanimité, l'ordre du jour de l'AD.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 7 mai 2025

Mme la Présidente : Chacun ayant pris connaissance du procès-verbal du 7 mai 2025 qui vous a été transmise par notre secrétaire en date du 12 juillet 2025, la discussion est ouverte à son sujet.

Y a-t-il des remarques ? Non, on passe au vote.

Que les délégués qui acceptent le PV de l'AD du 7 mai 2025 veuille bien s'exprimer par main levée.

Contre-épreuve : 0

Abstention : 0

Le PV de la séance du 7 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du budget de fonctionnement 2026 préavis de la commission financière et approbation

Mme la Présidente : Je passe la parole à M. Fieulaine et à Mme Blaser pour la présentation du budget de fonctionnement 2026 de l'EMS de la Sionge, tout en relevant d'ores et déjà tout le travail accompli par la Direction et les cadres dans la recherche de différentes pistes, produits extraordinaires afin de diminuer le déficit budgétaire dont vous avez pris connaissance à la lecture des documents qui vous ont été transmis avec la convocation. Il est à noter que le budget a été établi, sans prendre en considération les mesures du PAFE, notamment sur le report de l'augmentation des paliers en septembre. Au vu du référendum en cours, nous n'aurons donc pas de surprise par rapport au budget qui a été établi, la direction et le comité de direction ayant préféré opter pour la prudence au moment de l'élaboration du budget. Je laisse donc la parole à M. Fieulaine et Mme Blaser pour la présentation du budget.

M. Arnaud Fieulaine prend la parole pour les explications concernant la consolidation des charges sur l'exercice budgétaire 2026 :

Désignation des comptes	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Différence
Total des salaires du personnel	1'796'886.70	1'907'954.00	1'923'070.00	15'116.00
Total des charges sociales	404'902.58	427'260.00	428'980.00	1'720.00
Total des autres charges	56'041.71	59'000.00	74'000.00	15'000.00
Total des denrées alimentaires	312'540.12	361'250.00	364'000.00	2'750.00
Total ménage	159'030.83	162'700.00	113'500.00	49'200.00
Total entretien (bâtiments, montres alarmes et stock téléphones)	136'672.62	135'500.00	127'000.00	8'500.00
Total frais d'utilisation des installations (amortissements)	138'299.39	138'605.00	140'900.00	2'295.00
Total eau et énergie	151'845.00	171'000.00	170'200.00	800.00
Total frais de bureau et d'administration	125'050.66	114'000.00	121'000.00	7'000.00
Total autres frais d'exploitations	336'812.70	320'500.00	265'000.00	55'500.00
Total des charges	3'618'082.31	3'797'769.00	3'727'650.00	70'119.00

Compte - Salaires : le budget prévoit l'attribution du changement de palier (27K) et d'une indexation (0.3% 6K) dès janvier 2026 malgré le PAFF. Cette version prudente est confirmée par le maintien du conseil d'état du référentiel du budget 2025 en début 2026 en attendant une potentielle votation populaire.

La masse salariale prévisionnelle des secteurs administration et technique est en baisse en 2026 suite au départ d'un ex-cadre remplacé par des profils plus jeunes et un passage à temps partiel d'un concierge suite à une incapacité.

La masse salariale prévisionnelle du secteur SoHo prévoit quant à elle une augmentation du taux d'activité d'un cuisinier pour la charge en lien avec l'AES et également une augmentation d'activité en buanderie pour l'internalisation du lavage de vêtements de travail suite à l'arrêt du contrat Bardusch.

Compte - Autres charges : elles seront impactées en fin d'année 2026 par les recrutements nécessaires au démarrage du futur site.

Compte - Denrées alimentaires : les achats liés à l'AES de Vuadens ont été calculés sur une année complète.

Compte - Ménage : la variation est importante et correspond à l'arrêt du contrat Bardusch.

Compte - entretiens des bâtiments : la différence s'explique par l'internalisation de la maintenance lave vases.

Compte - Frais d'utilisation des installations : concernant les amortissements, la différence s'explique par l'acquisition du nouveau bus.

Compte - Eau et énergie : une baisse de 5% des couts électricité est prise en compte.

Compte - Bureau et administration : il s'agit là de la suite de l'amortissement de l'ancien stock Covid.

Compte - Autres frais d'exploitation : la baisse des loyers est la raison de cette différence.

Concernant la consolidation des produits :

Désignation des comptes	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Différence
Total taxes et loyers des résidants	2'895'921.45	2'887'900.00	2'887'900.00	0
Total autres prestations aux résidants	34'896.10	32'200.00	32'200.00	0
Produits des loyers	5'107.00	5'000.00	5'000.00	0
Total recettes ventes (Marché de Noël)	61'375.95	68'000.00	59'000.00	-9'000.00
Produits sur prestations au personnel (Repas du personnel et AES)	96'199.53	142'020.00	168'600.00	26'580.00
Contributions et subventions	425'865.55	407'396.00	347'241.00	-60'155.00
TOTAL de tous les produits	3'519'365.58	3'542'516.00	3'499'941.00	-42'575.00

Compte - Taxes et loyers : vise à maintenir le taux d'occupation ambitieux de 99%

Compte - Autres prestations aux résidants : Maintien budgétaire

Compte - Produits des loyers : Maintien des produits

Compte – Recettes des ventes : en baisse dû au fait qu'il n'y a pas d'événements majeurs prévus en 2026.

Compte – Produits sur prestations du personnel : les recettes de l'AES de Vuadens ont été budgétisées sur une année complète.

Compte – Contributions et subventions : diminution des produits financiers liés à la baisse des investissements.

Désignation des comptes	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Différence
Total des charges	3'618'082.31	3'797'769.00	3'727'650.00	70'119.00
Total des produits	3'519'365.58	3'542'516.00	3'499'941.00	-42'575.00
RESULTAT	-98'716.73	-255'253.00	-227'709.00	-27'544.00

En conclusion, le budget prévisionnel 2026 annonce une différence de CHF - 27'544.- par rapport à l'année précédente.

Mme Marie-Claire Blaser : Concernant la répartition du déficit, celui-ci se fait selon la double clé de réparation. Le calcul des montants attribués à chaque commune se fait selon l'indice de péréquation financière, soit un total de :

CHF 62'296.75.- pour la commune de Sâles

CHF 49'639.45 pour la commune de Vauruz

CHF 115'772.70 pour la commune de Vuadens

Mme la Présidente remercie M. Arnaud Fieulaine et Mme Blaser pour les explications fournies et je donne la parole à M. Stéphane Baechler, président de la commission financière pour la lecture de son préavis.

M. Stéphane Baechler : La Commission financière de l'EMS La Sionge s'est réunie le 20 octobre 2025 afin d'étudier le budget 2026 de notre association. Lors de cette séance, plusieurs points ont été relevés et des précisions ont été demandées au Comité. Nous avons obtenu des explications complètes et pertinentes, ce qui nous permet de présenter le rapport suivant.

Charges d'exploitation

- La masse salariale globale pour 2026 s'élève à CHF 1'923'070, soit une augmentation limitée à CHF 15'116 par rapport à 2025, grâce à une gestion rigoureuse et à des ajustements ciblés dans différents secteurs.
- Administration : diminution d'environ CHF 14'000, liée à une réorganisation interne.
- Secteur socio-hôtelier (SoHo) : augmentation de CHF 55'000, principalement due à des renforts en cuisine et en buanderie.
- Technique : baisse de CHF 26'000 grâce à la réduction du taux d'activité d'un concierge.
- Charges sociales : légère hausse, compensée par des taux d'assurance plus avantageux.
- Économies : l'internalisation du nettoyage des vêtements de travail permet une réduction de CHF 49'200 dans les coûts de ménage.
- Entretien des immeubles : diminution de CHF 8'500, alors que les frais d'utilisation des installations augmentent légèrement en raison de l'acquisition d'un nouveau bus.

Produits d'exploitation

- Les produits d'exploitation pour 2026 s'établissent à CHF 3'499'941, enregistrant une baisse de CHF 42'575 par rapport à 2025.
- Les recettes des loyers des résidents demeurent stables.
- Les recettes de ventes diminuent de CHF 9'000, conséquence de l'absence d'événements exceptionnels.
- Les recettes liées à l'accueil extrascolaire progressent sensiblement, avec un gain estimé à CHF 26'000.

- Les contributions et subventions reculent de CHF 60'000, en lien avec la réduction des investissements prévus pour l'exercice.

Le résultat pour 2026 est estimé à –CHF 227'709, représentant une amélioration par rapport à 2025.

Les principaux éléments explicatifs sont les suivants :

- Baisse des produits financiers
- Légère hausse de la masse salariale
- Absence d'événements générateurs de recettes.

Des économies notables sont toutefois réalisées, notamment grâce à la diminution du loyer et à la résiliation du contrat Bardusch, tandis que des efforts d'optimisation interne sont poursuivis dans l'ensemble des secteurs.

Avec un excédent de charges de fonctionnement de CHF 227'709.00, soit une diminution de 10,8 % par rapport au budget 2025, la Commission financière estime que le budget 2026 reflète une gestion prudente et équilibrée des ressources de l'institution.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée d'approuver le budget 2026 tel que présenté, comportant un excédent de charges de fonctionnement.

La Commission financière remercie le Comité de l'EMS La Sionge pour la qualité de son travail, sa transparence et la clarté des informations fournies.

Mme la Présidente remercie M. Baechler pour la lecture de ce rapport.

J'ouvre maintenant la discussion concernant le budget de fonctionnement 2026, présentant un excédent de charges de CHF 227'708,90.

Si ce n'est pas le cas, nous passons au vote.

Que les délégués qui acceptent le budget de fonctionnement 2026 tel que présenté veuillent bien s'exprimer par main levée.

Contre-épreuve : 0

Abstention : 0

Le budget de fonctionnement 2026 de l'EMS de la Sionge est accepté à l'unanimité avec un excédent de charges de CHF 227'708.90.

6. Présentation du budget d'investissement 2026 préavis de la commission financière et approbation

Mme la Présidente : Je repasse la parole à M. Fieulaine et à Mme Blaser pour ce budget des investissements pour un total de CHF 14'453.80, et qui est pris en charge par Fifinne.

Mme Marie-Claire Blaser :

Nous avons fait la demande en date du 18 septembre 2025 pour l'achat d'un nouveau batteur en remplacement d'un vieillissant et dont le contenant était trop petit pour la cuisine pour CHF 5'264.45 ainsi que d'un transporteur d'aliments pour CHF 9'189.35.

D'entente avec le RSSG, le transporteur d'aliments sera pris en charge par le budget d'équipement du nouvel EMS.

Mme la Présidente : Je laisse la parole à M. Baechler pour le rapport de la commission financière.

M. Stéphane Baechler : La commission financière de l'EMS La Sionge s'est réunie le 20 octobre 2025 pour examiner le budget d'investissements 2026. Un achat est proposé pour un montant total de CHF 5'264.45.

Cuisine

- Batteur : remplacement d'un appareil obsolète et trop petit – CHF 5'264.45 (Pittec)

L'achat est justifié et le montant jugé raisonnable.

Le total des investissements 2026 s'élève à CHF 5'264.45 La commission financière estime que ces dépenses sont justifiées et recommande l'acceptation du budget d'investissements 2026.

Mme la Présidente remercie M. Beachler.

J'ouvre la discussion sur ce budget des investissements ?

Si ce n'est pas le cas, nous passons au vote.

Que les délégués qui acceptent le budget d'investissement 2026 tel que présenté veuillent bien s'exprimer par main levée.

Contre-épreuve : 0

Abstention : 0

Le budget d'investissement 2026 de l'EMS de la Sionge est accepté à l'unanimité pour un montant de CHF 5'264.45.

7. Nouvel organe de révision – exercice 2026-2027 – Proposition et décision

Mme la Présidente : Conformément à nos statuts, le mandat d'une fiduciaire ne peut excéder deux périodes consécutives de trois ans. Nous arrivons donc au terme de ce mandat avec la fiduciaire Gefid à la clôture des comptes 2025.

Dès lors, il incombe à la commission financière de nous proposer un nouvel organe de révision pour la période couvrant les comptes 2026, et potentiellement le premier trimestre 2027. Compte tenu du faible nombre d'exercices restant à réaliser avant notre future intégration au RSSG, et d'entente avec la commission financière, nous avons sollicité le Scom afin de savoir s'il serait possible, à titre exceptionnel, de prolonger le mandat de la fiduciaire Gefid qui connaît bien notre institution.

En juin dernier, le Scom a confirmé que nous devions nous en tenir strictement aux statuts et à la législation sur les finances communales, ce qui nous conduit ce soir à vous proposer de travailler avec une nouvelle fiduciaire pour la révision des comptes 2026, et potentiellement jusqu'au printemps 2027.

Il est à noter que, suite à l'envoi de la convocation, une délégation du comité de direction a rencontré le directeur du RSSG ainsi que M. Oberson, chef de projet, afin de préparer l'intégration au RSSG.

Lors de cette séance, il est apparu qu'il serait plus simple que l'EMS de la Sionge intègre le RSSG au 1er janvier 2027, plutôt qu'au printemps 2027 lors de l'emménagement sur le nouveau site.

Le comité de direction doit encore se prononcer sur cette proposition, qui paraît cohérente. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine AD de printemps pour validation par les délégués.

Je passe donc la parole à M. Baechler pour la présentation des offres reçues ainsi que de la proposition de mandat formulée par la commission financière.

M. Stéphane Baechler : Conformément au mandat confié, la Commission financière a procédé à l'analyse de l'octroi du mandat de révision des comptes de l'EMS La Sionge pour les exercices 2026 et 2027. Le mandat actuel arrivant à échéance, il convenait de procéder à un nouvel appel d'offres pour désigner la fiduciaire chargée de la prochaine période de révision.

Dans ce cadre, quatre fiduciaires ont été sollicitées afin de soumettre une offre pour la révision des comptes sur la période précitée. Parmi ces quatre entreprises, trois ont transmis une offre dans les délais impartis. La Commission a procédé à l'analyse comparative des offres selon les critères suivants :

- Clarté et précision de la proposition
- Compétences et références dans le domaine médico-social
- Qualité du suivi proposé
- Conditions financières.

Après examen des propositions reçues, la Commission a relevé des différences notables dans la qualité et la précision des offres. L'une des fiduciaires s'est particulièrement distinguée par une proposition complète, détaillée et économiquement la plus avantageuse.

Sur la base de cette analyse, la Commission financière recommande d'attribuer le mandat de révision des comptes à la fiduciaire Ruffieux SA, ayant présenté l'offre la plus complète et la plus favorable sur les plans qualitatif et économique, pour les exercices 2026 et 2027.

La Commission financière considère que cette désignation répond aux exigences de rigueur, de transparence et d'efficience souhaitées par l'EMS La Sionge.

Mme la Présidente : Y a-t-il des questions, remarques ou autres propositions concernant la recommandation de la commission financière d'attribuer le mandat à la fiduciaire Ruffieux, à Bulle ?

M. Stéphane Baechler apporte quelques précisions concernant les prix énoncés. Les montants affichés pour la fiduciaire BDO concernent des tarifs annuels, alors que pour les autres fiduciaires, il s'agit de montants pour deux années de mandat, comme demandé.

Mme Anne-Catherine Barras demande qu'est-ce qui justifie les différences de tarifs entre les fiduciaires ?

M. Stéphane Baechler explique que le nombre d'heures estimées pour ce mandat varient entre 16 heures et 25 heures. Le tarif horaire a été calculé sur une moyenne d'heure et est en effet variable d'une fiduciaire à l'autre.

Mme la Présidente remercie M. Baechler pour ces explications et propose de passer au vote. Que les délégués qui acceptent la fiduciaire Ruffieux en tant que nouvel organe de révision s'exprime par main levée.

Contre-épreuve : 0
Abstention : 0

Le nouvel organe de révision Fiduciaire Ruffieux à Bulle est validé à l'unanimité.

8. Information de la direction

Mme la Présidente laisse la parole à M. Fieulaine pour son rapport.

M. Arnaud Fieulaine rapporte que :

1. le souper du personnel s'est déroulé dans une bonne ambiance à l'Auberge de la Couronne à Sâles.
2. le marché de Noël aura lieu le 29 et 30 novembre 2025 à la salle de la Lisière à Sâles
3. la préparation à l'intégration du nouveau site avance progressivement avec la mise en place de : rocade de personnel, repas servis dans les étages, participation aux tâches quotidiennes par les résidents lorsqu'ils en sont demandeur.
4. concernant les travaux du nouveau bâtiment : chaque étage aura sa salle à manger. Ceci favorisera un environnement domestique et familial. Le rendu final sera agréable. Le planning des travaux est tenu, la fin des travaux est attendue pour novembre 2026, s'en suivra de l'aménagement du mobilier et des bureaux. Le nouvel EMS pourra être actif en mars 2027.

Mme la Présidente relève que ce nouvel EMS a été pensé avec intelligence de la part des architectes et ceci est appréciable. Le bâtiment sera un lieu de vie agréable et conçu pour que les résidents ainsi que le personnel s'y sentent bien.

9. Fixation des dates des prochaines AD

Mme la présidente : Comme l'année 2026 est une année électorale avec le renouvellement des exécutifs et législatifs, nous devons prévoir l'AD des comptes 2025 avec les délégués élus pour cette période. Pour ce faire, je vous propose la date du :

- Mercredi 1er avril 2026 à 19h30 à Sâles

Il est à noter que nous devons également prévoir une AD extraordinaire en 2026 pour valider la constitution du comité de direction. Pour ce faire, je vous propose de pré – réserver la date du jeudi 18 juin 2026, à 19h30 à Vaulruz pour cette séance.

10. Divers

Mme la Présidente demande si quelqu'un souhaite prendre la parole.

Mme Valérie Descheneaux remercie l'assemblée des délégués pour l'attribution du mandat d'organe de révision des comptes 2026-2027 à la fiduciaire Ruffieux, étant son employeur.

M. Arnaud Fieulaine remercie également les membres du comité de direction pour les bons résultats qui découlent d'un travail d'équipe ainsi que pour l'agréable collaboration et la confiance octroyée.

Mme la Présidente : Nous voilà au terme de cette assemblée. Je vous rappelle encore une fois le marché de Noël à la salle de la Lisière à Sâles le 29 et 30 novembre prochain. Je vous invite à passer y faire une petite visite et vous joindre à l'apéritif qui aura lieu à 11h15.

M. Sébastien Meyer remercie au nom des délégués l'association des EMS de la Sionge ainsi que la direction de l'EMS pour la bonne collaboration et le temps accordé en tout temps.

Mme la Présidente remercie encore la commune de Vuadens pour la mise à disposition du local ainsi que pour l'agape qui suivra au café de la Gare.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année et belle soirée à tous et remercie à son tour l'ensemble du pour la collaboration.

Fin de l'Assemblée à 20h20.

Valérie Oberson



Secrétaire

Alexandra Clerc



Présidente